États financiers de

FONDATION 24H TREMBLANT

pour l'exercice clos le 30 juin 2019

FONDATION 24H TREMBLANT

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers de la Fondation 24H Tremblant	
Bilan	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net non affecté	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 11

[redacted]

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de la Fondation 24H Tremblant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation 24H Tremblant (la « Fondation »), qui comprennent :

- le bilan au 30 juin 2019;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net non affecté pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section ***« Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers »*** de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

[redacted]

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

[redacted]

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[redacted]

Montréal, Canada

Le 16 décembre 2019

[redacted]

FONDATION 24H TREMBLANT

Bilan

30 juin 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	116 826 $	311 399 $
Débiteurs	106 476	13 674
Charges payées d'avance	249 103	205 319
	472 405	530 392
Actif incorporel (note 2)	–	60 085
	472 405 $	590 477 $
Passif et actif net non affecté		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 3)	139 647 $	130 336 $
Produits reportés	144 125	224 980
Apports reportés (note 4)	53 002	24 289
	336 774	379 605
Actif net non affecté	135 631	210 872
Engagements (note 11)		
	472 405 $	590 477 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

[redacted], administrateur

[redacted], administrateur

FONDATION 24H TREMBLANT

État des résultats et de l'évolution de l'actif net non affecté

Exercice clos le 30 juin 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits (notes 5 et 12)		
Dons	4 108 234 $	3 926 916 $
Autres	1 253 444	1 360 434
	5 361 678	5 287 350
Charges directes		
Organisation des événements (notes 6 et 12)	1 751 227	1 778 796
Marketing (notes 7 et 12)	265 277	259 798
	2 016 504	2 038 594
Excédent des produits sur les charges avant administration, amortissement et dons remis par la Fondation	3 345 174	3 248 756
Administration (notes 8 et 12)	160 330	144 403
Amortissement	60 085	60 085
Excédent des produits sur les charges avant dons remis par la Fondation	3 124 759	3 044 268
Dons remis par la Fondation (note 9)		
Événements 2018	3 200 000	–
Événements 2017	–	3 100 000
Événements 2016	–	1 250 000
	3 200 000	4 350 000
Excédent des charges sur les produits	(75 241)	(1 305 732)
Actif net non affecté au début de l'exercice	210 872	1 516 604
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	135 631 $	210 872 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION 24H TREMBLANT

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des charges sur les produits	(75 241)$	(1 305 732)$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	60 085	60 085
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(179 417)	(185 890)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(194 573)	(1 431 537)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	311 399	1 742 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	116 826 $	311 399 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION 24H TREMBLANT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2019

La Fondation 24H Tremblant (la « Fondation ») est constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

La mission de la Fondation est d'amasser des fonds pour le mieux-être des enfants en créant un événement de ski bénéfice d'envergure dans la région de Mont-Tremblant pour faire en sorte que les enfants aient une meilleure qualité de vie et qu'ils puissent se développer sur les plans sportif, culturel et artistique.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, il est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il respecte certaines dispositions de cette loi.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») présentées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des actifs incorporels. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits sont constitués de dons, de commandites, de revenus d'inscription, d'intérêts et de revenus divers. Les dons, commandites et revenus d'inscription affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les activités et les événements-bénéfice ont lieu. Les produits et les apports reportés représentent des produits reçus pour des activités et des événements dans des exercices futurs.

c) Apports de services

Un nombre substantiel de bénévoles consacrent chaque année une part considérable de leur temps à la Fondation. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

e) Instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des dons à remettre à des organismes de bienfaisance.

f) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les actifs incorporels sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire, sur cinq ans.

2. Actif incorporel

			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Site Web	300 425 $	300 425 $	– $

			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Site Web	300 425 $	240 340 $	60 085 $

3. Créditeurs

	2019	2018
Comptes fournisseurs et charges à payer	139 647 $	30 336 $
Dons à remettre à des organismes de bienfaisance	–	100 000
	139 647 $	130 336 $

4. Apports reportés

Les apports reportés représentent des dons perçus dans le cadre des événements devant se dérouler au cours du prochain exercice.

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	24 289 $	33 464 $
Moins les montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(24 289)	(33 464)
Plus les montants reçus se rapportant à l'exercice suivant	53 002	24 289
Solde à la fin de l'exercice	53 002 $	24 289 $

5. Produits

	2019	2018
Dons	4 108 234 $	3 926 916 $
Commandites	846 270	1 001 745
Revenus d'inscription	343 703	335 794
Intérêts	28 762	21 024
Revenus divers	34 709	1 871
	5 361 678 $	5 287 350 $

Les produits de commandites incluent des contrats d'échange non monétaires totalisant 323 335 $ au 30 juin 2019 (633 745 $ au 30 juin 2018).

6. Organisation des événements

	2019	2018
Événements	95 318 $	88 753 $
Hébergement	264 211	251 500
Billets de remontées mécaniques	168 507	144 720
Frais de déplacement et de représentation	8 454	5 084
Frais de location d'équipement	173 710	154 015
Équipe de production	704 481	539 006
Frais liés aux bénévoles	71 765	55 885
Autres services contractuels	6 612	6 916
Fournitures et équipement	52 819	41 899
Nourriture et boisson	81 015	60 829
Activité et opération montagne	76 696	44 485
Articles promotionnels	22 980	27 701
Contrat d'échange - communication et publicité	–	337 517
Honoraires de l'équipe d'événements	24 659	20 486
	1 751 227 $	1 778 796 $

Les dépenses d'organisation des événements incluent des contrats d'échange non monétaires totalisant 323 335 $ au 30 juin 2019 (633 745 $ au 30 juin 2018).

7. Marketing

	2019	2018
Services contractuels	53 344 $	88 036 $
Relations publiques	24 898	24 814
Services Web	111 385	76 199
Dépenses liées aux commanditaires	–	6 277
Équipe de marketing [redacted]	75 650	64 472
	265 277 $	259 798 $

FONDATION 24H TREMBLANT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2019

8. Administration

	2019	2018
Assurances	3 624 $	3 325 $
Frais de carte de crédit	87 409	81 654
Frais de vérification	17 303	8 575
Frais de bureau	3 492	1 704
Frais de comptabilité	47 316	45 931
Frais bancaires	1 186	3 214
	160 330 $	144 403 $

9. Dons remis par la Fondation

	2019	2018
Fondation Tremblant	435 000 $	575 000 $
[redacted]	700 000	1 000 000
Fondation Charles-Bruneau	1 800 000	2 500 000
Fondation Simple Plan	–	150 000
Centre de Pédiatrie	225 000	125 000
Fondation Evenko	40 000	–
	3 200 000 $	4 350 000 $

10. Résultats avant amortissement

	2019	2018
Produits (note 5)		
Dons	4 108 234 $	3 926 916 $
Autres	1 253 444	1 360 434
	5 361 678	5 287 350
Charges directes		
Organisation des événements (note 6)	1 751 227	1 778 796
Marketing (note 7)	265 277	259 798
	2 016 504	2 038 594
Résultat avant amortissement, administration et dons remis par la Fondation	3 345 174	3 248 756
Administration (note 8)	160 330	144 403
Résultat avant amortissement et dons remis par la Fondation	3 184 844	3 104 353
Dons remis par la Fondation (note 9)		
Événements 2018	3 200 000	–
Événements 2017	–	3 100 000
Événements 2016	–	1 250 000
	3 200 000	4 350 000
Résultat avant amortissement	(15 156)$	(1 245 647)$

11. Engagements

La Fondation s'est engagée par des contrats de consultation. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 019 959 $. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2020	403 146 $
2021	286 521
2022	175 646
2023	154 646

12. Transactions avec une société liée

Les opérations suivantes ont eu lieu entre la Fondation et [redacted] société en commandite dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les deux parties :

	2019	2018
Produits		
Commandites non monétaires évaluées à la juste valeur	323 335 $	298 345 $
Charges directes		
Organisation des événements		
Hébergement	232 108	217 883
Billets de remontées mécaniques	168 507	144 720
Frais de location d'équipement	1 874	1 584
Équipe de production	12 131	15 174
Frais liés aux bénévoles	71 544	50 736
Autres services contractuels	–	5 860
Fournitures et équipement	8 190	6 307
Nourriture et boisson	9 476	13 590
Activité et opération montagne	39 035	27 099
Marketing		
Équipe de marketing et services contractuels	73 768	64 472
Administration		
Frais de bureau	2 184	1 681
Frais de comptabilité	47 316	45 931
Frais bancaires	–	180
	666 133	595 217
Charges nettes	(342 798)$	(296 872)$

13. Risques financiers et concentration du risque de crédit

Dans la gestion de ses activités et pour la détention de ses instruments financiers, la Fondation est soumise aux risques de crédit et de liquidité comme suit :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que survienne une perte imprévue si une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles envers la Fondation.

13. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

Risque de crédit (suite)

La Fondation consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités. Les pertes relatives au crédit, lorsqu'elles sont connues, sont provisionnées. L'exposition maximale au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers présentés dans le bilan.

Risque de liquidité et gestion du capital

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne puisse pas s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance.

Afin de gérer ses liquidités, la Fondation prépare un budget qui tient compte des différentes sources de revenus dont les diverses collectes de fonds qui amèneront des liquidités supplémentaires. De plus, son conseil d'administration examine et approuve son budget d'exploitation.

Les passifs financiers de la Fondation sont constitués de ses créditeurs et charges à payer, qui ont tous une échéance à court terme.

Les objectifs de la Fondation dans la gestion du capital sont la protection des actifs ainsi que la disposition de liquidités suffisantes pour permettre de poursuivre ses dons pour le mieux-être des enfants.

La structure de capital de la Fondation est composée d'actif net non affecté. La principale utilisation du capital par la Fondation est pour le financement de l'augmentation des éléments hors caisse du fonds de roulement et les dons.

14. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2018 ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.